



## RÉNOVATION AGENCES

**A** ce jour, sur notre DDR, 20 agences n'ont pas encore été rénovées (140 au niveau national). Certaines le seront bientôt car leur dossier travaux a été validé, d'autres vont être regroupées et/ou délocalisées (avec pour conséquence la fermeture d'un point de vente). Pour d'autres, nous n'avons aucune certitude qu'elles le seront un jour. **Vos élus FO LCL ont rappelé à la direction que pour certaines d'entre elles, les conditions d'exercice de nos collègues étaient très dégradées du fait de l'état des locaux et installations. Nous avons demandé que**

**ces agences soient à minima, correctement entretenues jusqu'à leur mise au concept, ce qui n'est pas du tout le cas pour quelques-unes.**

**A date, les agences non rénovées sur la DDR sont :** Marseille la Rose, Marseille Minimex, Plan de Cuques, Marignane, Aix Mirabeau (dont l'agence pro), Arles, Bollène, Avignon, Pertuis, Manosque, Forcalquier, Saint Raphaël, Sollies Pont, Antibes, Nice la Lanterne, Nice Victor Hugo, Lamalou les bains, Cuers, Nîmes Notre Dame, Nîmes République.



## « AGENCES ESPOIR »



**S**elon la définition LCL, « **ce sont les agences qui n'auraient pas été regroupées lors du précédent plan et les agences encore à 3 qui étaient sous surveillance en attendant leur devenir** ». Sous ce terme très optimiste, la direction entend **les agences détenant moins de 2500 comptes**, qu'elle place « sous surveillance pendant quelques années » afin d'examiner leur développement. Cette liste est réactualisée chaque année. **La direction nous assure ne pas avoir, pour l'instant, l'intention de les fermer puisqu'elle place en elles beaucoup d'espoir...** Pour rappel, à ce jour, il s'agit de Lorgues, Saint-Aygulf,

Bandol, Villeneuve-Loubet, Cros de Cagnes, Menton Roquebrune, Juan les Pins, Le Cannet, Beausoleil, Mauguio, Frontignan, Port Saint-Louis du Rhône, Propriano, Sartène, Corte, Plan de Cuques, Pernes les Fontaines, Vaison la Romaine, Saint Rémy de Provence, **soit 19 agences au niveau de la DDR**. Lorsque nous avons parlé de ce sujet lors d'une dernière séance, vos élus **FO LCL** ont demandé quels moyens sont mis à disposition des collègues pour les aider à se développer.... **Et bien nous avons bien compris que la bonne volonté des équipes devrait suffire...**

## JOURS DE RTT & CONGÉS PAYÉS

**Jours de RTT salariés accolés aux jours de Congés Payés**

Vos élus **FO LCL** sont de nouveau intervenus pour rappeler la règle en la matière. En effet, même si le guide des congés stipule que ces jours doivent « de préférence » ne pas être accolés aux CP, cette pratique est tout à fait correcte. La direction va donc faire un rappel en ce sens à tous les managers. **N'hésitez pas à contacter un représentant FO LCL si vous rencontrez un problème pour la pose de vos jours. La RRH nous demande de lui remonter les cas de résistance éventuels.**



# ACTIONS DE RATTRAPAGE

Des actions de rattrapage sont en cours de niveau DDR suite au décalage constaté sur notre production par rapport aux autres DDR, notamment concernant **les assurances prévoyance**. La production de la Méditerranée a en effet, toujours été majoritairement portée par les prêts immo. La conjoncture y étant pour le moins défavorable, il nous est, semble-t-il, plus difficile qu'ailleurs de compenser cette situation. Aussi, afin de **limiter la perte de RVP** des salariés de la Méditerranée occasionnée par ce décalage, la DDR a décidé de mettre en place une sorte de **méthodologie** qui devrait permettre ce rattrapage. Elle souhaite que les conseillers soient davantage « proactifs » sur le sujet. **Cette action doit se dérouler sur 2 mois. Nous verrons alors si la méthode était la bonne !**



## FORMATAN des conseillers d'accueil

La direction rappelle que ceux-ci doivent être réalisés dans les meilleures conditions, avec la possibilité de s'isoler afin de faciliter leur exécution. **Si vous rencontrez des difficultés sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.**

## CONGÉS MALADIE ET ARRÊT DE TRAVAIL Toujours pas d'avancée chez LCL

Aussi, si vous avez été en arrêt maladie et que de ce fait, des jours de congés ne vous ont pas été crédités, **il convient de faire un mail au CSP et à votre RDI en indiquant votre situation et en demandant la régularisation. De ce fait, votre dossier sera déjà « sur la pile » pour sa mise en conformité. Nous attendons la suite...**

## AUXILIAIRES DE VACANCES

L'autorisation d'embauche n'a pas encore été validée par le central mais la DDR a anticipé le recrutement afin de permettre la pose des congés des salariés en limitant les semaines de fermeture des agences durant la période estivale.

**Le lien pour que les étudiants puissent s'inscrire est le suivant : <https://www.lcl.fr/decouvrir-lcl/etudiants-job-vacances>**

## CSE LCL MÉDITERRANÉE



Le site de votre CSE a fait peau neuve, n'hésitez pas à vous connecter et à remplir toutes les rubriques afin de bénéficier de toutes nos offres et bons plans : <https://www.cse-lcl-med.com>  
Pour plus de simplicité et de rapidité, vous pouvez dorénavant saisir directement en ligne toutes vos demandes de subventions en scannant simplement vos justificatifs. **Pour rappel, les montants des subventions 2024 adultes sont passés de 100 à 150€ par salarié et de 50 à 80€ par enfant à charge dans la limite de 390€ par famille** (tous les détails sur le site)

## CESU NON CRÉDITÉS

Les salariés qui n'avaient pas perçu le crédit des CESU au mois de février ont du être **régularisés sur la paie du mois de mars**. Si tel n'est pas le cas, il convient de faire une réclamation au CSP en ce sens.



Lydie COMPIN, DSR FO LCL Tél. : 06 19 55 68 28 – Fabien ALCAZAR – Benjamin BARALE - Yannick BLANCHARD  
Kelly BOULE – Sandro CAPALDINI – Brice CHANON - Karine DOS REIS – Danièle GOURDET - Céline GOURDON  
Florence LALLET – Arnaud MICHEL – Eric ROMAIN – William WAECHTER – Caroline ZBINDEN

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS À FO-LCL



[twitter.com/FOLCL](https://twitter.com/FOLCL)



[FO LCL](https://www.facebook.com/FOLCL)



[folclinsta](https://www.instagram.com/folclinsta)

